



association
nature et patrimoine
du Val d'Aire

Route de Soral 11b
1232 Confignon
Tél 022 777 07 74
e-mail anpva@anpva.org
site internet : www.anpva.org

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 avril 2021, tenue à huis clos et en visio-conférence

Présents : Madame Béatrice Bengtsson, Messieurs Jacques Roulet, Julien Tinner, Michel Marti, Christian Marti

Excusés : Madame Suzanne Kathari, Messieurs Jacques Tissot et Yann Gerdil.

Absents démissionnaires : Madame Philippine Schmidt-Messina et Monsieur Jean-Paul Ziegenhagen

a) Ouverture de l'Assemblée Générale 2021 :

A 18.45, le président Monsieur Jacques Roulet prend la parole et ouvre la séance officiellement. Il souligne la période de confinement qui oblige une AG en comité restreint et virtuelle. La procédure de cette année exceptionnelle sera à rappeler lors de la prochaine assemblée.

b) Enumération des documents envoyés préalablement à cette séance aux membres afin de leur permettre de se prononcer sur les divers points de l'ordre du jour :

Le président passe en revue les différents documents et souligne qu'il n'y a pas de communication pour des points additionnels à l'agenda. Il note que deux membres semblent ne pas avoir reçu les documents.

c) Décompte des bulletins de vote reçus :

Une feuille tableur a comptabilisé tous les bulletins de vote reçus au nombre de 33, soit 23% de participation. Le comité se félicite du nombre de votants durant cette procédure d'Assemblée Générale non usuelle selon les statuts et remercie les votants.

Résultat des divers points soumis aux votes :

d) Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 20 février 2020 :

Le procès verbal AG 2020 est accepté à l'unanimité des votants, il figurera sur le site web.

e) Approbation du rapport de la co-présidence

Le rapport de la co-présidence est accepté à la majorité des votants, moins une abstention.

La présentation des activités des divers groupes de travail ainsi que leurs membres seront précisées dans la prochaine lettre d'information. Il est rappelé que ceux-ci sont ouverts à l'ensemble des membres intéressés par un sujet ou un autre, selon leurs envies et connaissances afin de promouvoir une participation plus élargie et active au sein de notre association.

f) Approbation du rapport du trésorier (v. pièces annexées)

La présentation de l'exercice 2020 (du 01.01.2020 au 31.12.2020) se solde par un montant positif de CHF 5587.19.

Le rapport de la trésorerie est accepté à la majorité des votants, moins une abstention.

g) Approbation du rapport de trésorerie des vérificateurs aux comptes

Le rapport est accepté à la majorité des votants, moins une abstention

h) Approbation des membres du comité

Reconduisent leur mandat : Madame Béatrice Bengtsson, co-présidente, Messieurs Jacques Roulet, co-président et trésorier (ad intérim), Jacques Tissot, secrétaire, Michel Marti membre.

Nouveaux membres du comité : Madame Suzanne Kathari. Messieurs Yann Gerdil, responsable communication, Julien Tinner, responsable site web.

Le poste de trésorier étant vacant, il est assuré ad intérim, par Jacques Roulet.

Membres démissionnaires : Madame Philippine Schmidt-Messina, Messieurs Christian Marti, trésorier et Jean Paul Ziegenhagen, en charge du site web.

Les candidatures des membres du comité sont approuvées.

La composition du comité est acceptée à la majorité des votants, moins un NON.

i) Approbation des vérificateurs des comptes

Madame Madeleine Maître et Monsieur Philippe Hayoz ont présenté leur rapport.

La composition des membres formant les vérificateurs aux comptes est acceptée à la majorité des votants, moins un NON.

Nota : Madame Madeleine Maître, par une lettre recommandée, nous a fait part, après l'envoi des bulletins de vote aux membres, de sa démission en tant que vérificatrice des comptes pour le prochain exercice. Cette démission est acceptée.

Il est à relever l'urgence de trouver un trésorier, Monsieur Jacques Roulet assurant provisoirement cette tâche par intérim.

Un nouveau vérificateur ou vérificatrice des comptes est également recherché.

Un appel pressant est lancé aux membres en vue du remplacement de ces deux postes.

j) Lecture des questions et propositions envoyés par les membres avec leur bulletin de vote :

- Madame Tamara Menik membre de l'anpva déplore les nouveaux chemins forestiers sauvages créés par des promeneurs hasardeux et non respectueux des lieux. Elle propose de fermer ces cheminements par des barrières. Une réponse lui sera envoyée concernant son analyse. » Une proposition d'alternative de la part de l'ANPVA pour replanter une zone forestière sera envisagée pour pallier partiellement l'évaporation de la rivière, mais aussi pour offrir plus de surface forestière. Dans ce sens elle joint à sa demande une lettre qu'elle a déposée à la police municipale de Bernex pour ce même sujet.
- Monsieur Michel Marti propose d'initier un sondage auprès de nos membres afin de mieux percevoir les attentes des usagers en vue de dégager un concept global de pratique d'usage, de protection du vallon de l'Aire, rappelant que les premières démarches portaient sur le développement d'une zone dite protégée.
- Une résolution intercommunale sur le périmètre protégé pourrait avoir aussi beaucoup de poids, cette idée sera discutée au prochain comité.
- Monsieur Eric Girardin, également membre de notre association, pose la question de savoir si l'ANPVA va participer aux décisions des communes sur une modification des plans directeurs communaux pour la nouvelle loi de densification.
- Un message va lui être transmis pour l'informer que l'ANPVA concentre son action sur le Val d'Aire uniquement et pas sur l'ensemble du territoire de chaque commune riveraine de l'Aire.

k) Remerciements aux membres démissionnaires

Le président remercie Madame Philippine Schmidt Mesina, Messieurs Christian Marti et Jean-Paul Ziegenhagen, membres du comité sortants, ainsi que la réviseuse aux comptes Madame Madeleine Maître.

La séance de l'Assemblée Générale 2021 de l'ANPVA, tenue exceptionnellement à huis clos levée à 19h45.

Confignon, le 16 avril 2021, BB/MM/JR